

Philologie et archéologie égyptiennes

M. Georges POSENER, membre de l'Institut

(Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), professeur

Le rituel d'envoûtement du dieu Seth (*Urk.* VI) présente de nombreuses analogies avec les livres de « renverser le dragon Apophis » du Papyrus Bremner-Rhind examinés l'année passée. Les instructions touchant la confection des substituts sont fort semblables dans les deux cérémonies. Le rite manuel est identique, la seule différence étant que le déroulement des opérations est plus complet et présenté en meilleur ordre dans la conjuration de Seth que dans celle d'Apophis. Les formules à réciter pendant chacun des actes sont, dans certains cas, presque identiques ; changent seulement le nom de la victime et celui du dieu protégé, Rê dans un texte et Osiris dans l'autre. On observe cette parenté plus spécialement dans les paroles prononcées pendant que le prêtre crache sur l'image (P. Bremner-Rhind, 22, 2-4 = *Urk.* VI, 41, 2 - 43, 1), quand il la frappe avec un harpon (P. Bremner-Rhind, 22, 9-14 = *Urk.* VI, 45, 2 - 47, 6) et la taillade avec un couteau (P. Bremner-Rhind, 22, 20-23 = *Urk.* VI, 47, 17 - 49, 12). Grâce à leur ressemblance, les deux rituels s'éclairent l'un l'autre ; la comparaison permet d'y apporter des corrections. Ainsi le parallèle fourni par *Urk.* VI, 45, 9 permet d'amender la phrase du P. Bremner-Rhind, 22, 10-11. On voit que le copiste de celui-ci avait confondu deux signes cursifs de forme similaire et a écrit la barque à la place du creuset : Horus frappe les têtes des rebelles « avec sa lance » et non, comme on l'a cru, « devant son bateau ».

Certaines formulations ne conviennent pas indifféremment à Rê et à Osiris ; il est nécessaire de les adapter. On dit au premier : « Tes incantations assurent la protection de ta personne » (P. Bremner-Rhind, 22, 13) alors qu'*Urk.* VI, 47, 5 donne : « Les charmes d'Isis assurent ta protection ». Changement compréhensible car, si Rê possède la puissance magique, Osiris a besoin, pour sa sauvegarde, des sortilèges de son épouse, grande magicienne. Parfois on peut reconnaître le texte original et son adaptation qui peut être plus ou moins heureuse. Il est dit dans le P. Bremner-Rhind, 22, 13 à

l'adresse du dieu soleil : « Tu te lèves et tu brilles », ce qui, au sens propre, convient mal à Osiris et devient dans *Urk.* VI, 47, 1-3 : « Tu te lèves au ciel avec Rê... et tu brilles sur la terre avec Geb ».

Des exemples comme celui-ci suggèrent que le rituel d'envoûtement d'Apophis a servi de modèle au rituel d'envoûtement de Seth. La chronologie des faits religieux, à elle seule, empêche d'envisager une dérivation en sens contraire. L'envoûtement d'Apophis se pratiquait au Moyen Empire alors que la proscription de Seth n'est devenue effective qu'à une date récente.

L'emprunt d'une technique consacrée par l'usage a entraîné avec lui l'emprunt de certaines formules qui accompagnent le rite manuel. Mais le mythe osirien avait ses propres exigences et la damnation de Seth s'entourait de circonstances spécifiques. Pour y répondre, le rituel d'*Urk.* VI comprend de longs développements qui lui sont particuliers. C'est notamment le cas pour toute la première partie du texte qui devait être récitée en guise d'introduction avant que ne débute la manipulation de l'image.

Pour l'essentiel, cette partie du livre contient un exposé détaillé, unique dans son genre, des méfaits commis par Seth et des condamnations qu'il avait encourues. Si, malheureusement pour nous, le meurtre d'Osiris n'y est pas raconté, on y lit le jugement prononcé par Geb attribuant l'Égypte, qu'il avait héritée de Rê, à Horus, son petit-fils (*Urk.* VI, 9, 20 - 11, 6). Dans les attendus de ce jugement, Geb explique qu'il détient régulièrement cet héritage, l'ayant reçu par transmission de fils aîné en fils aîné, et qu'il doit le remettre à Horus qui remplit les mêmes conditions car « le fils de l'héritier est l'héritier ». Seth est expulsé d'Égypte et relégué dans les pays des Asiatiques, mais il « revient à ses errements et retourne à la rapine » (*Urk.* VI, 17, 22 - 19, 1 ; cf. 25, 10). Il envahit la vallée du Nil et y commet de nombreux méfaits qui sont longuement énumérés. L'intérêt du passage (*Urk.* VI, 19, 10 - 25, 2) réside dans le fait que ces crimes sont en majorité des tabous violés, de sorte qu'on a ici un précieux catalogue des interdits locaux dont beaucoup ne sont pas autrement connus. Isis donne l'alerte et Seth est expulsé d'Égypte une deuxième fois par décision du dieu suprême.

Pour garantir le pays d'un nouveau retour du dieu perturbateur, il est averti que quel que soit le point cardinal duquel il vienne, les dieux préposés à chaque frontière l'attendent et se chargeront de le repousser. A travers Seth, l'envoûtement vise les peuples étrangers qui voudraient envahir l'Égypte. La « formule de justification » qui termine cette partie du rituel (*Urk.* VI, 35, 10-21) indique qu'Osiris, Isis et Horus triomphent de Seth et de sa bande. En quatrième position, le texte original nommait le pharaon triomphateur de ses ennemis. Le roi retire un bénéfice direct du rite dirigé contre le dieu du désordre associé à l'Asie par son assimilation avec Baal.

Si on cherche la raison d'être de cette longue récitation liminaire, on se demandera dans quelle mesure elle n'était pas destinée à motiver la cérémonie d'envoûtement proprement dite à laquelle elle sert d'introduction. Elle aurait eu pour but de montrer que la présence de Seth était indésirable en Égypte, qu'il y était interdit de séjour et qu'il avait mérité le châtement qu'il va subir. Mais pas plus que pour Apophis, l'incinération du *voult* n'entraîne la mort définitive de celui qu'il représente. Le rite a un caractère apotropeen ; il sert à prémunir Osiris et l'Égypte contre les entreprises de Seth et de tout ce qu'il symbolise. Comme souvent, le but du sortilège est en retrait sur le traitement infligé au substitut. L'énergie ainsi réservée rassure peut-être sur l'efficacité de la technique utilisée, ce qui n'est pas inutile car l'écart entre la fin et les moyens montre surtout « que l'illusion n'est jamais que partielle » pour ce qui est de l'effet attendu. Dans ces conditions, ce n'est pas le rite manuel mais l'incantation mythique initiale qui dévoile l'objet de la cérémonie.

Tout en fournissant au charme ses assises, la première partie du texte, comme elle est rédigée, ne manque pas de produire son propre effet et de faire du tort à Seth par elle-même. Sans parler des malédictions et des menaces qu'on y lit, l'évocation des souvenirs pénibles leur redonne une réalité, ravive les plaies, renouvelle les supplices. L'intention de nuire à Seth en rappelant le passé devient évidente quand on compare cette insistance à la discrétion avec laquelle l'auteur du rituel évite de parler des malheurs d'Osiris. Dans les rares cas où il est fait allusion au martyr de celui-ci, jamais son nom n'est prononcé (par ex. *Urk.* VI, 39, 4-5 ; 57, 12-17) alors qu'il n'est jamais omis quand il est question de son triomphe.

Le dernier chapitre du texte présente aussi un caractère original. Il s'agit de l'incantation qui est récitée pendant que l'opérateur crache sur la figurine de Seth qui se consume dans le feu. La teneur de ce discours ne laisse aucun doute sur l'identité du personnage censé le prononcer. Bien que son nom n'y apparaisse à aucun moment, c'est clairement la déesse Nout, mère d'Osiris et de Seth. Le passage suivant fait comprendre cette réticence (*Urk.* VI, 57, 4-8) : « Prenez garde — dit la déesse — de tenir des propos de personnes qui parlent inconsidérément alors qu'elles sont en train de divaguer : " Existe-t-il une mère qui mange ses enfants ? Existe-t-il une femme qui plante son couteau dans celui qui est sorti d'elle ? " ». Nout explique qu'elle punit Seth pour ce qu'il avait fait à son frère aîné. Il reste que l'épithète courante de Seth est « fils de Nout ». Les reproches qui sont adressés à celle-ci rejoignent ceux que lui faisait son mari Geb parce que, tous les matins, cette truie céleste avale les étoiles, ses enfants. En évitant de la nommer, l'auteur du rituel laisse entrevoir les sentiments que suscitait le comportement de Nout.

Il eût été facile d'éluder la question. Il n'était pas nécessaire, d'ailleurs, de mettre le dernier discours dans la bouche de la déesse elle-même. Les six autres récitation qui accompagnent les phases précédentes de l'envoûtement n'ont pas d'auteur divin et le prêtre les prononce comme venant de lui. Si, pour l'acte final, la parole est donnée à Nout, si elle est supposée accomplir cet acte, c'est qu'il y a une raison particulière pour le faire. Il est difficile d'expliquer le fait autrement que par le désir de rendre la punition particulièrement cruelle pour Seth. Le mythe astral permettait de faire en sorte que sa propre mère s'acharnât contre lui : « Je crache sur lui dans le feu, mes formules sont contre lui comme un couteau, mes doigts sont contre lui comme un poignard aiguisé, mes griffes sont contre lui comme un coutelas de bronze. Je mutile le corps de ce raté, j'enlève la tête de celui qui a commis l'offense » (*Urk.* VI, 57, 22 - 59, 4). Le rappel des reproches adressés à une mère dénaturée met l'accent sur cet aspect atroce du châtement. Il est rare de rencontrer dans la littérature égyptienne un pareil raffinement de cruauté.

Le culte osirien disposait d'un autre rituel d'envoûtement conçu spécialement pour la protection de la barque divine d'Osiris quand elle effectuait une navigation et se trouvait exposée aux entreprises de Seth (Goyon, *Kêmi* 19, 23-65). Le danger était comparable à celui qu'Apophis faisait courir au vaisseau solaire et il n'est pas étonnant que Rê intervienne activement pour défendre la *neshmet*. Le triomphe de Rê sur le monstre aquatique sert de modèle au triomphe d'Osiris sur son ennemi. Pourtant le rite manuel utilisé dans cette cérémonie diffère de celui qui est décrit dans le P. Bremner-Rhind. Adapté à la situation, il consiste à prendre la figure de cire dans un filet de pêche avant de la taillader et de la brûler. Comme certains livres de renverser Apophis (*Ann. C.F.* 1974, 404), celui-ci contient en conclusion un encouragement, adressé aux fidèles, à pratiquer le rite. Pour faciliter la tâche des croyants, il ne leur est pas demandé d'exécuter matériellement l'envoûtement. Comme pour l'offrande funéraire, la récitation des formules suffit. La rétribution promise concerne seulement la vie posthume qui relève de la compétence spéciale du dieu servi : « Celui qui récitera ce livre au cours des fêtes d'Osiris, une cuisse de la bête de sacrifice sera donnée à son âme dans le cimetière en récompense de la protection personnelle qu'il aura fournie. Celui qui le récitera le jour de la navigation de la barque vers This, il montera sur la *neshmet*... C'est (*pn* pour *pw*) repousser les adversaires de la barque, c'est annihiler l'ennemi. (Ce rituel est) utile à Osiris et utile pour qui le récite. C'est la protection de la barque divine. »

L'utilisation du filet pour l'envoûtement est connu aussi par un livre liturgique mentionné dans des catalogues de bibliothèques sacerdotales et dans la description d'une fête religieuse. Le titre de ce rituel n'est pas facile à comprendre bien que les vocables qui le composent soient d'un usage courant. Le verbe *rth*, pris au sens concret, s'emploie en boulangerie (Dévaud,

RT 39, 20-22) et son déterminatif spécifique, qui reste inexpliqué, sert pour d'autres mots qui signifient « prison », « enfermer ». La situation se complique du fait de l'emploi du même signe après le verbe « tirer, traîner », verbe partiellement homophone avec celui qui nous occupe et qui parfois interchange avec lui (par ex. P. Ramesséum III, B, 26). Le complément d'objet qui, dans le titre du livre, suit le verbe est une désignation traditionnelle de la couche supérieure de la population égyptienne. Le mot est souvent traduit par « patriciens », un peu à cause de *pât* — prononciation moderne du vocable égyptien. Il s'emploie aussi en parlant des hommes en général. Un homonyme de ce mot désigne une galette et il n'est pas impossible que le titre ait comporté un jeu de mots, ce qui, en Égypte, était bien plus qu'un simple jeu d'esprit. Ces remarques ne donnent pas encore la traduction recherchée. Si on se fie à des exemples comme *Edfou* IV, 10, 2-3 ; VI, 57, 14, il ne s'agit ni de « soumettre les *pât* » ni de les « intimider » ni de les « attraper », les « prendre (au filet) » comme on l'a pensé, mais d'« immobiliser », de « confiner » l'humanité (cf. Gardiner, *PSBA* 39, 140) rendue passive et incapable de s'agiter.

Le livre était utilisé au cours de la grande fête populaire célébrée à Edfou à l'occasion du mariage sacré du dieu local Horus et de la déesse Hathor qui venait de Dendéra le rejoindre après quatorze jours de navigation. On possède une description détaillée des cérémonies du premier jour. On y lit que, dans l'après-midi, la procession se rend dans le hall de la Maison de vie pour y accomplir différents rites dont plusieurs relèvent de l'envoûtement : on utilise un hippopotame en cire rouge et un autre fait de sable, ainsi qu'une paire de figurines de crocodile ; on emploie une feuille de papyrus vierge portant les noms de tous les ennemis du roi. Les prêtres piétinent des poissons en leur disant de s'entre-tuer, exemple de la tradition égyptienne qui voulait que les criminels missent eux-mêmes fin à leurs jours. Les actes ne suffisaient pas ; il fallait en expliquer le symbolisme de vive voix et le texte, rédigé en néo-égyptien, nous apprend que les poissons représentent les ennemis qui sont dans l'eau, les oiseaux dans leurs cages les âmes des ennemis, etc. Au cours de cette journée bien remplie, l'hérogrammate interrompt à un certain moment l'agitation générale pour lire à haute voix quatre livres, dont celui de « paralyser l'humanité » (*Edfou* V, 132, 5-6).

Le lendemain, la célébration recommence suivant un programme assez semblable à celui de la veille. La récitation des livres liturgiques, entre autres celui qui nous occupe (*Edfou* V, 135, 4), a lieu de nouveau. Les notices consacrées aux jours suivants de la fête sont extrêmement succinctes. On y lit que tous les rites sont accomplis comme précédemment, ce qui donne à penser que la lecture des livres était quotidienne jusqu'à la fin des festivités.

Parmi les rituels récités le deuxième jour, figure « Le grand livre de renverser Apophis », certainement semblable aux écrits réunis dans le P. Bremner-Rhind. Il s'agit donc d'un rituel d'envoûtement qui comporte la confection d'une figure du monstre et un rite manuel en plusieurs étapes, dont la dernière est l'incinération. A Edfou, il n'est pas question de cette mise en scène. Sans doute le texte que nous possédons passe-t-il sur certains détails des cérémonies. Ainsi les oiseaux en cage viennent comme des « cheveux sur la soupe » dans l'interprétation du rite de piétiner les poissons. Quelque chose a été omis dans l'exposé. Mais dans l'ensemble, le texte donne assez de précisions sur les accessoires des rites et sur leur manipulation pour interdire de trop lire entre les lignes et de supposer que la récitation accompagnait des opérations accomplies avec l'image d'Apophis. L'hiérogammate se limite à la lecture. La parole suffit pour concrétiser le charme, on l'a déjà vu à propos de la protection de la barque osirienne. Cette observation vaut pour les autres livres récités à la file au cours de la fête d'Edfou, y compris celui dont il est question à présent.

Car le rituel destiné à confiner les humains comportait lui aussi des opérations sur des figures de victimes. Les inscriptions et les représentations du temple d'Edfou en font foi (*Edfou* VI, 235-236 ; XIV, pl. 585-586 ; cf. XIII, 492-493 ; Alliot, *RdE* 5, 57 sq.). On y apprend que le rite utilisait quatre figures d'ennemis portant leurs noms inscrits sur leur poitrine. L'opération consistait à les prendre au filet et à les brûler. La scène, qui raffine sur le texte, montre le roi et les dieux Khnoum, Horus et Thot tirant sur la corde qui déclenche la fermeture d'un grand filet hexagonal dans lequel se trouvent pris des animaux à cornes, des oiseaux, des poissons et, au premier plan, quatre hommes agenouillés, les bras liés derrière le dos. Ils représentent l'humanité entière qui, traditionnellement, se répartit en groupes selon les quatre points cardinaux.

L'inscription qui accompagne la scène ne reproduit qu'une partie du livre, celle qui concerne les Asiatiques et, même pour cette partie, il est douteux que le texte soit donné in extenso. Ce qu'on y lit suffit pour donner une idée de la récitation qui devait être similaire pour tous les groupes humains. A deux reprises, les ennemis sont énumérés ; ce sont « tous les princes de tous les pays des Asiatiques (« princes » est remplacé une fois par un péjoratif « esclaves »), tous leurs grands, tous leurs notables, tous leurs soldats, tous leurs magiciens, toutes leurs magiciennes qui sont avec eux, etc., qui disent qu'ils viendront coalisés en rebelles contre le pharaon ». Cette énumération dérive du formulaire des textes d'envoûtement de l'Ancien et du Moyen Empire. Le schéma demeure le même : les princes, les catégories actives et dangereuses de leurs sujets, la « formule de rébellion ». Certaines tournures anciennes subsistent comme « tous les... qui sont avec eux », attestée au Moyen Empire, ou le participe « disant » suivi d'un *sdm.f*, construction

constante dans les *Ächtungstexte*. Une vieille tradition, une vieille technique orale de défense du pays dans la personne du roi, s'est maintenue à travers toute l'histoire de l'Égypte jusqu'au temps des Lagides. On est conduit à se demander si le livre connu par les sources ptolémaïques ne remonte pas à une haute époque, ce que ne dément pas son titre d'allure archaïque.

Le reste du texte invoque des dieux qui combattent les envahisseurs potentiels et contient des invectives et des menaces à l'adresse des ennemis de l'Égypte. La dernière strophe conservée dans la copie d'Edfou (*Edfou VI*, 236, 5-6) condamne ces ennemis à devenir des parias rejetés par leur propre groupe familial et abandonnés par leurs patrons divins : « Vos génies protecteurs vous repoussent et les dieux de vos villes ne vous accueillent pas ; vous êtes repoussés la nuit et vous n'êtes pas accueillis le jour ; vos enfants vous repoussent et vos frères ne vous accueillent pas ». Ce morceau fait penser à la condamnation de Seth par sa mère.

MISSION

Du 7 avril au 7 juin le professeur a séjourné au Caire où il a poursuivi l'étude des ostraca littéraires ramessides provenant des fouilles de B. Bruyère à Deir el-Médineh et conservés à l'Institut français d'archéologie orientale.

Au cours de la mission 1975, cent quarante et une pièces, contenant des passages plus ou moins étendus de la Satire des Métiers, ont été classées et transcrites en vue de leur publication. Elles paraîtront dans le 2° fascicule du Volume III du *Catalogue des ostraca hiéroglyphiques littéraires*. Un temps appréciable a en outre été consacré à la recherche de raccords entre les milliers de fragments d'ostraca que compte cette collection. Enfin de nombreux fac-similés ont été dessinés et des textes nouveaux copiés (hymnes, formules magiques, miscellanées, chants d'amour, bribes d'un conte, etc.).

PUBLICATIONS

Georges POSENER, *La littérature égyptienne* (dans *Textes et langages de l'Égypte pharaonique. Cent cinquante années de recherches, 1822-1972. Hommage à Jean-François Champollion*, éd. S. Sauneron, t. III, p. 1-5).

— *Mwkd V* (*Göttinger Miszellen*, 11, p. 39).

— *Les ostraca numérotés et le Conte du Revenant* (dans *Drevnij Vostok*, 1 (1975) [Mélanges dédiés à M. A. Korostovtsev], p. 105-112).

DISTINCTIONS

Georges POSENER a été élu, le 14 février 1975, membre correspondant de la Bayerische Akademie der Wissenschaften (Philosophische-Historische Klasse).